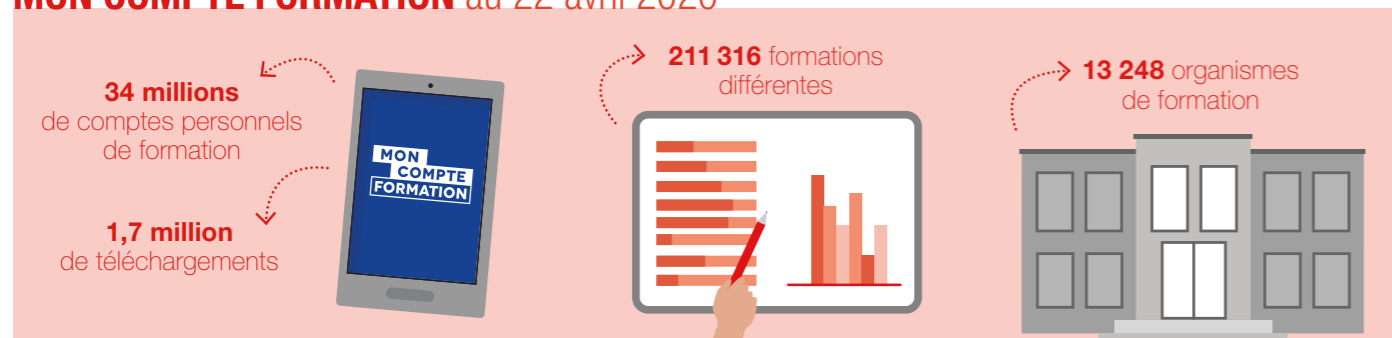


Chiffres clés 2019

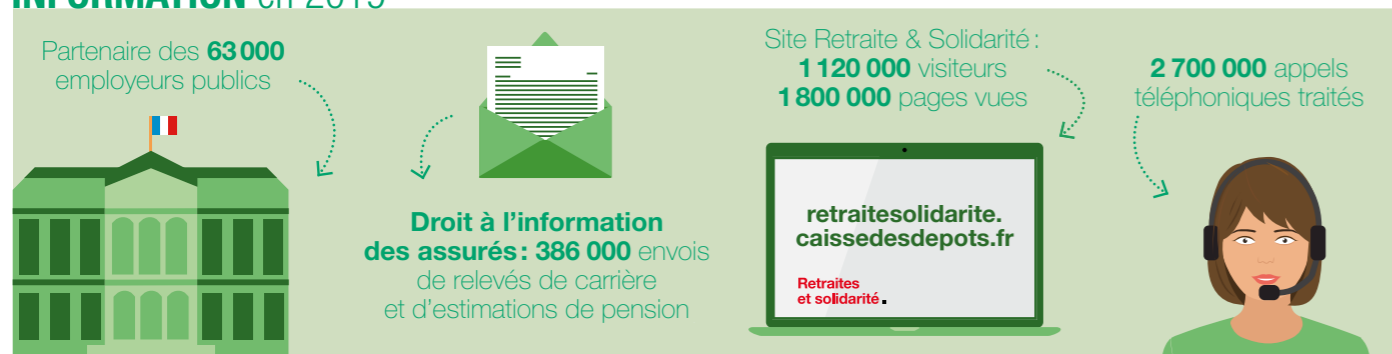
RETRAITE au 31 décembre 2019



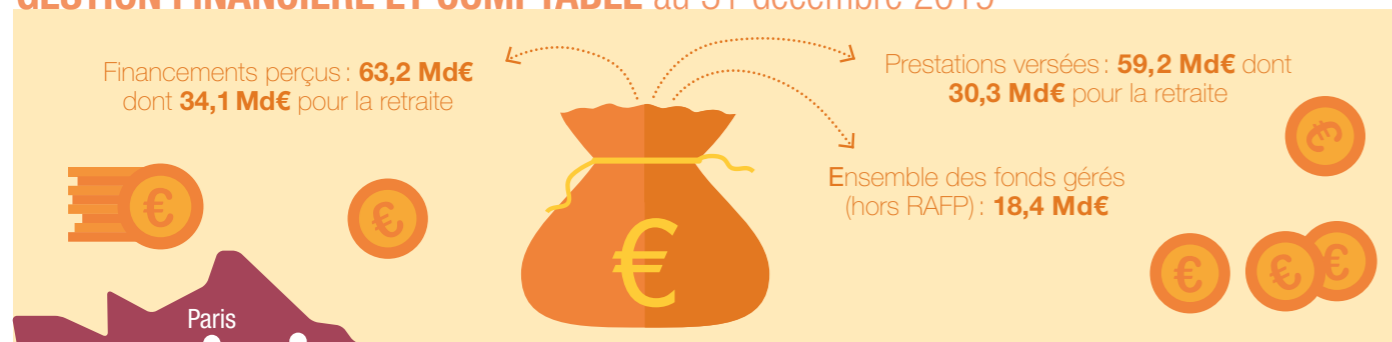
MON COMPTE FORMATION au 22 avril 2020



INFORMATION en 2019



GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE au 31 décembre 2019



Caisse des Dépôts
Direction des retraites et de la solidarité
12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris cedex 13
Tél : 01 58 50 00 00
retraitesolidarite.caissedesdepots.fr

Ensemble, faisons grandir la France



Direction des retraites et de la solidarité

La Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie



Nos activités

La retraite

- **Régime de base** des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers : CNRACL
- **Retraites** des mineurs, des ouvriers de l'État, des personnels de la Banque de France
- **Retraite complémentaire** des agents publics non titulaires et des élus : Ircantec
- **Retraite additionnelle** des fonctionnaires : RAFF
- **Retraites catégorielles et supplémentaires** : débiteurs de tabac, régies, Agence française pour la biodiversité (ex Onema), Compagnie générale maritime, élus locaux

La solidarité

- **Mon parcours handicap** : plateforme de services et d'information à destination des personnes en situation de handicap et de leur entourage
- **Insertion professionnelle des personnes handicapées** dans la fonction publique : FIPHP
- **Compensation** des charges supportées par les collectivités et les établissements publics : fonds pour l'emploi hospitalier, fonds de compensation du supplément familial...
- **Indemnisation et prévention** des accidents du travail et des maladies professionnelles

La formation professionnelle

La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, a transformé le paysage de la formation professionnelle en France.

Elle identifie la Caisse des Dépôts comme l'opérateur central et le premier financeur du Compte personnel de formation, l'inscrivant à ce titre au code du Travail.

Des mandats de confiance

- **Des fonds domestiques** de péréquation, de sécurisation de paiements, affectés à des missions d'intérêt général ou privé notamment, sous les tutelles des ministères de la Justice, de l'Économie, du Budget
- **Deux établissements publics** : la Caisse nationale des autoroutes (CNA) et le Fonds pour le développement d'une politique intermodale des transports dans le massif alpin (FDPIA)

De la retraite à la formation, de l'insertion à la solidarité

Au service de plus de 65 fonds, la direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie des Français. En apportant des solutions fiables et innovantes à ses clients et partenaires, elle concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale.

RETRAITE

pep's employeurs publics

PEP's, la plateforme unique de services pour les employeurs publics

Le 8 juin 2020, la direction des retraites et de la solidarité a ouvert PEP's, une plateforme unique dédiée aux 63 000 employeurs publics et conçue avec eux, en leur donnant la parole et en prenant en compte leurs besoins et leurs attentes.

PEP's propose plus de 30 services en ligne pour mener à bien des actes de gestion quotidiens sur la retraite dans une logique multi-régimes : Carrières, Droits à pensions, Cotisations, Déclarations sociales et Supports regroupant les imprimés, documents et simulateurs.

Cette plateforme apporte de la simplicité dans un système complexe, où des intervenants très divers se connectent pour des besoins différents. Grâce à PEP's, chaque utilisateur peut personnaliser sa page d'accueil afin d'accéder directement aux services qu'il utilise fréquemment et ainsi optimiser sa gestion quotidienne.

Elle sera enrichie en continu par des fonctionnalités nouvelles : la gestion des utilisateurs multi-comptes, le porte-documents « entrants et sortants », d'autres services innovants tels que la possibilité pour les employeurs de s'immatriculer en ligne ou des services exploitant les données carrières...

FORMATION PROFESSIONNELLE

MonCompteFormation téléchargé plus d'un million de fois en 6 mois

La Caisse des Dépôts, forte de son mandat sur le Compte personnel de formation depuis 2015 a été confirmée par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », du 5 septembre 2018 comme l'opérateur central et le premier financeur du Compte personnel de formation et inscrite à ce titre dans le code du Travail. Elle assure la gestion des fonds que l'État, via France compétences, lui délègue pour assurer le paiement des formations réalisées par les usagers grâce à l'application MonCompteFormation.

Depuis le 21 novembre 2019, l'application et le site MonCompteFormation, développés en dix-huit mois par la Caisse des Dépôts, permettent aux salariés et aux demandeurs d'emploi de trouver la formation certifiante ou qualifiante correspondant à leur projet

professionnel, s'inscrire et payer de façon autonome. L'application mobile MonCompteFormation a été téléchargée plus d'un million de fois à ce jour et les offres de 13 000 organismes de formation sont accessibles depuis l'application mobile et le site internet.

Dans le courant du 1^{er} semestre 2020, Pôle emploi et les entreprises pourront abonder les comptes personnels de formation des demandeurs d'emploi et des salariés.



HANDICAP



Mon parcours handicap : information, orientation et services dédiée aux personnes en situation de handicap

Mon Parcours Handicap s'inscrit dans la stratégie « Osons l'emploi » portée par le ministère du Travail, le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées et le ministère de l'Action et des Comptes publics. Développée par la Caisse des Dépôts et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA),

monparcourshandicap.gouv.fr a pour objectif de faciliter le quotidien et les démarches des personnes en situation de handicap et leurs proches.

Si le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées a souhaité prioriser les thématiques de l'emploi et de la formation professionnelle, de nouveaux contenus thématiques seront bientôt disponibles : logement, enfance, transport, citoyenneté...

Conçue dans une logique de point d'entrée unique d'information, d'orientation et de services, cette plateforme intègre toutes les étapes du parcours de vie des personnes en situation de handicap en proposant un outil :

- au service des personnes et des employeurs ;
- dynamique et évolutif, capable d'intégrer les initiatives territoriales ;
- au plus haut niveau d'accessibilité conformément au Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) : synthèse vocale, plage braille, personnalisation de l'affichage ou de la navigation du site.

Nos savoir-faire

Opérateur de confiance,

nous proposons une offre intégrée ou sur-mesure, évolutive, adaptée à l'identité de nos mandants.

- **Gestion de tous types de régimes de retraite** : de base, complémentaires, supplémentaires ou additionnels, répartition ou capitalisation
- **Tenue de compte** : en points, en annuités ou en euros
- **Maîtrise de l'ensemble des processus de gestion** : affiliation des assurés ou bénéficiaires, recouvrement des cotisations ou contributions, tenue de compte, calcul des droits, paiement des pensions et des aides
- **Pilotage juridique adapté** : gestion administrative neutre dans le respect de l'identité des fonds, assistance à la gouvernance adaptée aux organisations
- **Gestion financière et comptable** : intégrée et répondant aux exigences de l'investissement socialement responsable (Ircantec, EPFP)

Gestionnaire innovant,

nous mobilisons des solutions originales, pour être au rendez-vous des grands projets dans le domaine de la protection sociale.

- **Qualité de la relation clients** : multi-cibles (affiliés actifs ou retraités, employeurs), industrielle ou personnalisée, contact de premier niveau dématérialisé
- **Mutualisation des systèmes d'information** : souple et au prix coûtant, avec un objectif de simplification
- **Diversité des services numériques** : création de sites internet personnalisés, de portails de webservices individualisés, solutions informatiques adaptées aux projets de place de l'inter régimes, intelligence artificielle et robots
- **Expertise – aide à la décision** : actuariat démographique et financier, pilotage technique, production d'études (collection *Questions Retraite & Solidarité*), analyses et simulations, communication

